World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 16-18 novembre 2026

Distribution: générale

Date: 19 octobre 2026

Original: anglais

Point 7 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2026/7-A/2

Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays

Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (https://executiveboard.wfp.org/fr).

Plan stratégique multipays pour les Caraïbes (2027-2031)

Durée	1er janvier 2027-31 décembre 2031
Coût total pour le PAM	91 148 296 dollars É.-U.
Score au titre du cadre relatif à l'obligation de rendre compte des résultats	3,1

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique multipays pour les Caraïbes (2027-2031) (WFP/EB.2/2026/7-A/2), pour un coût total pour le PAM de 91 148 296 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Coordonnateurs responsables:

M. M. Hollingworth
Sous-Directeur exécutif
Département des opérations liées aux programmes
courriel: matthew.hollingworth@wfp.org

M. B. Bogart
Directeur de pays
courriel: brian.bogart@wfp.org

Le présent plan stratégique multipays (PSMP) concorde avec le Plan stratégique du PAM pour 2026-2029 et repose sur les principes humanitaires et le cadre d'action approuvé par le PAM.

Partenariats et priorités programmatiques stratégiques du PAM

1. Dans les 22 pays et territoires couverts par le PSMP, 42 pour cent de la population sont en situation d'insécurité alimentaire, soit le double du niveau enregistré avant la pandémie de maladie à coronavirus 2019[1]. Par ailleurs, le fardeau de la malnutrition ne cesse de croître dans les Caraïbes. Plus de la moitié des adultes sont en surpoids, et depuis l'an 2000, les taux d'obésité de la population sont passés de 15 à 25 pour cent. La prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans est près de sept points au-dessus de la moyenne mondiale[2].

2. Ce sont les ménages pauvres, les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les ménages comptant des enfants de moins de 5 ans et les communautés régulièrement frappées par des catastrophes et des chocs économiques[3] qui sont le plus touchés par l'insécurité alimentaire et d'autres formes de vulnérabilité.

3. L'évaluation du PSMP pour 2022-2026 a confirmé que les atouts particuliers du PAM résidaient dans l'éventail unique de compétences spécialisées dont il disposait – sécurité alimentaire, capacités liées aux chaînes d'approvisionnement, protection sociale réactive face aux chocs, action anticipatoire et financement des risques de catastrophe – déployé au moyen d'une plateforme régionale permettant de fournir une aide adaptée à chaque pays et de mettre en place rapidement des interventions dans plusieurs pays en cas de crise. Grâce à sa présence dans la région, à la plateforme logistique de la Barbade et aux partenariats établis de longue date avec les institutions régionales et les gouvernements des pays où il opère, le PAM allie sa capacité d'intervention opérationnelle à son assistance technique pour renforcer les systèmes dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence, des intervention en cas de crise et de la résilience.

4. Entre 2027 et 2031, le PAM concentrera son action sur les 13 pays des Caraïbes[4] où l'on observe la plus forte convergence de risques en matière de sécurité alimentaire, d'exposition aux catastrophes et de déficits de capacités institutionnelles, mais se tiendra prêt à venir en aide à l'ensemble des 22 pays et territoires couverts par le plan-cadre plurinational de coopération des Nations Unies pour le développement durable établi pour les Caraïbes (ci-après "le plan-cadre plurinational") pour 2027-2031 si les capacités nationales sont dépassées. Au titre du PSMP, le PAM privilégiera la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise, la protection sociale réactive face aux chocs, le financement des risques de catastrophe, ainsi que le renforcement des chaînes d'approvisionnement et des systèmes alimentaires, en vue d'aider les gouvernements à réduire les vulnérabilités et à mieux gérer les chocs à venir.

[1] CARICOM et PAM. 2025. *Caribbean Food Security and Livelihoods Survey - Round 8*.

[2] H. Razzaghi et al. 2019. "10-year trends in noncommunicable disease mortality in the Caribbean region," dans *Pan American Journal of Public Health* Vol. 43(37).

[3] Depuis 2000, 139 catastrophes ont été dénombrées et ont touché 5,1 millions de personnes. Source: Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes. Base de données EM-DAT. Consultée en mai 2026.

[4] Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago.

5. Pendant toute la durée du PSMP, le PAM veillera à ce que la diversité des besoins et des priorités des femmes, des hommes, des filles et des garçons, ainsi que les questions en matière de protection, de nutrition, de responsabilité à l'égard des personnes touchées, d'ancrage local et de durabilité environnementale soient systématiquement prises en compte dans la conception et la mise en œuvre des programmes. Il s'attachera notamment à renforcer les capacités régionales et nationales, à faciliter l'accès aux services, à ouvrir des débouchés et à faire en sorte que les groupes vulnérables bénéficient de manière équitable des interventions du PAM.

6. Dans le cadre de l'intégration des programmes, ceux ayant trait à la préparation aux situations d'urgence, à la protection sociale, aux repas scolaires, aux systèmes alimentaires et au financement de la gestion des risques de catastrophe seront reliés entre eux. Au titre de l'effet direct 1 du PSMP, le PAM fournira une assistance d'urgence et mettra en œuvre une action anticipatoire en s'appuyant sur les activités de préparation aux situations d'urgence, les chaînes d'approvisionnement et les systèmes de financement renforcés au titre des effets directs 2 et 4. Dans le cadre de l'effet direct 3, le PAM renforcera la résilience des ménages et des communautés en vue de réduire les besoins humanitaires à venir. Au titre de l'effet direct 4, le PAM renforcera les programmes de repas scolaires et les systèmes de protection sociale et fera intervenir les producteurs locaux recevant un appui dans le cadre de l'effet direct 3.

7. Le PAM établira des partenariats avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM), l'Organisation des États des Caraïbes orientales, l'Agence caraïbe pour les secours d'urgence en cas de catastrophe naturelle (CDEMA), les gouvernements, des organisations de la société civile, des établissements universitaires et d'autres entités des Nations Unies. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) jouera le rôle de chef de file s'agissant de la production agricole, tandis que le PAM concentrera son action sur les chaînes d'approvisionnement, les liens avec les marchés et les achats institutionnels. Le PAM travaillera en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et la Banque mondiale dans le domaine de la protection sociale réactive face aux chocs, avec le Programme des Nations Unies pour le développement pour ce qui a trait au relèvement rapide, avec le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe sur ces mêmes questions et avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en ce qui concerne les secours d'urgence. Les institutions financières internationales, notamment la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale, faciliteront l'introduction de financements novateurs et le financement des risques de catastrophe.

8. Le PSMP s'inscrit dans le droit fil du plan-cadre plurinational pour 2027-2031 et contribue à la réalisation de ses trois priorités: économies résilientes et inclusives, services sociaux intégrés et équitables et résilience renforcée face aux chocs et aux catastrophes. Le PSMP tient également compte des priorités transversales de ce plan-cadre que sont les solutions régionales, le renforcement des institutions nationales et la transformation numérique, qui sont des facteurs clés du développement durable dans l'ensemble des Caraïbes.

Effet direct 1 du plan stratégique multipays: Les personnes touchées ou menacées par une crise sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels avant, pendant et après les chocs

9. Au titre de l'effet direct 1 du PSMP, le PAM fournira sans délai une assistance à dimension nutritionnelle sous la forme de transferts de vivres et de transferts de type monétaire aux personnes touchées ou menacées par une crise. Cela suppose, au titre de l'activité 1, de prendre des mesures anticipatoires avant la crise, de fournir une aide en nature et une assistance de type monétaire pendant la crise et d'opérer des transferts en faveur du relèvement rapide à l'intention des ménages les plus touchés par la crise.

10. Lorsque cela sera possible, le PAM travaillera en collaboration avec les systèmes publics et agira par leur intermédiaire., et lorsque ces systèmes seront débordés, il s'emploiera à renforcer leurs capacités d'intervention et fournira une assistance directe, en coordination avec le mécanisme d'intervention régional de la CDEMA et d'autres structures. Les systèmes nationaux de protection sociale, notamment les programmes de repas scolaires, constituent un moyen efficace de mettre à profit les systèmes de distribution existants pendant et après une catastrophe; ils permettent une mise en œuvre efficiente et la prise en main des opérations par le pays, comme cela a été démontré lors de l'intervention menée après le passage de l'ouragan Melissa en 2025.

11. Le ciblage de l'assistance apportée par le PAM évolue au fil du temps, allant des distributions généralisées qui suivent immédiatement un choc, aux transferts ciblés à l'intention des ménages les plus vulnérables et les plus touchés par les crises et au soutien au relèvement rapide, plus fortement ciblé encore. Les transferts de type monétaire sont privilégiés lorsque les marchés fonctionnent, l'assistance alimentaire en nature étant utilisée lorsque les marchés et les chaînes d'approvisionnement connaissent des perturbations, comme c'est souvent le cas au lendemain de catastrophes soudaines. Les produits alimentaires sont achetés dans le pays ou la région lorsque les conditions le permettent. Des fournitures prépositionnées, notamment des unités de stockage mobiles, des générateurs et des articles non alimentaires, sont déployées depuis la plateforme logistique régionale pour les Caraïbes. Le PAM apporte le soutien qui lui est demandé aux mécanismes nationaux et régionaux de coordination de l'assistance monétaire, de la sécurité alimentaire, des télécommunications et des chaînes d'approvisionnement afin que tous les partenaires interviennent efficacement.

12. Les priorités transversales seront intégrées dans toutes les activités entreprises au titre de l'effet direct 1 du PSMP. Le PAM fournira une assistance à dimension nutritionnelle sous forme de produits alimentaires et de transferts de type monétaire tout en adoptant des approches axées sur l'être humain qui favorisent l'accès à une alimentation saine et privilégient l'inclusion des femmes, des filles, des personnes handicapées, des personnes âgées et d'autres groupes exposés à un risque d'exclusion élevé. Le suivi de la protection et des mécanismes de remontée de l'information accessibles aux communautés permettront au PAM de renforcer l'action en matière de protection et de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard des personnes touchées. La mise en œuvre de l'assistance sera conforme aux principes humanitaires, et le processus d'ancrage local s'améliorera grâce à la collaboration engagée avec les partenaires nationaux et régionaux.

Effet direct 2 du plan stratégique multipays: D'ici à 2031, les personnes touchées ou menacées par une crise ont accès à des institutions et à des systèmes en mesure d'anticiper les catastrophes et les chocs et d'y faire face

13. Au titre de l'effet direct 2 du PSMP, le PAM œuvrera avec les gouvernements, les institutions régionales et les partenaires à renforcer les systèmes et les capacités nécessaires afin qu'ils soient à même d'anticiper les catastrophes et les chocs, de s'y préparer et d'y faire face. En renforçant les mécanismes de préparation, de coordination et d'intervention conformément à la stratégie régionale de gestion globale des catastrophes pour 2014-2030, le PAM contribuera à faire en sorte que les personnes touchées puissent avoir rapidement accès à une assistance efficace lorsqu'une crise survient.

14. Dans le cadre de l'activité 2, le PAM renforcera les systèmes régionaux et nationaux d'approvisionnement et de logistique. Il s'agira notamment d'assurer la gestion de la plateforme logistique régionale pour les Caraïbes, de faciliter le prépositionnement et la gestion des stocks dans la région, de promouvoir la transformation numérique de l'appui logistique d'urgence et de renforcer les capacités des chaînes d'approvisionnement de la CDEMA, des organisations nationales chargées de la gestion des catastrophes, des interlocuteurs nationaux et d'autres partenaires, en tenant compte des manques de moyens qui auront été mis en évidence grâce à l'outil d'évaluation de la chaîne d'approvisionnement (Supply Chain Assessment Navigator). Le PAM contribuera également aux évaluations de la sécurité alimentaire et appuiera les systèmes d'alerte rapide dont il exploitera les résultats pour permettre une réaction rapide face à des risques, des chocs ou des catastrophes émergents.

15. En outre, le PAM apportera son concours aux gouvernements, à la CDEMA et à d'autres partenaires pour renforcer les systèmes et les procédures nécessaires à la mise en œuvre d'opérations d'urgence rapides et fiables. En améliorant les travaux de préparation, de coordination et d'action anticipatoire, le PAM aidera les institutions régionales et nationales à anticiper les chocs, à coordonner les interventions et à fournir en temps voulu une assistance aux populations touchées. Le groupe de travail technique sur l'action anticipatoire et le groupe de travail thématique sur les secours et la logistique, tous deux coprésidés avec la CDEMA, renforceront encore la coordination.

16. Les priorités transversales seront prises en compte dans toutes les activités réalisées au titre de l'effet direct 2. L'ancrage local sera développé grâce à l'appui fourni aux institutions régionales, aux gouvernements et aux organisations de la société civile en vue d'accroître les capacités de préparation et d'intervention, notamment à travers l'élargissement des partenariats et le renforcement des moyens dont disposent les sociétés nationales de la Croix-Rouge et les organisations non gouvernementales. La promotion des achats locaux et des pratiques d'achat durables, l'appui aux solutions logistiques économes en énergie et les améliorations apportées aux capacités nationales de gestion des déchets dans les interventions d'urgence favoriseront la durabilité environnementale. Des mécanismes solides de suivi, d'obligation de rendre compte et d'assurances contribueront à une mise en œuvre efficace.

Effet direct 3 du plan stratégique multipays: D'ici à 2031, les personnes qui connaissent des épisodes récurrents d'insécurité alimentaire aiguë dans les zones les plus exposées aux catastrophes et aux chocs économiques sont plus résilientes

17. Au titre de l'effet direct 3 du PSMP, le PAM mettra en place un ensemble intégré d'activités d'appui à l'intention des ménages, des communautés et des acteurs des systèmes alimentaires qui connaissent des épisodes récurrents d'insécurité alimentaire aiguë dans les zones les plus exposées aux chocs climatiques et économiques. En renforçant la résilience, les moyens d'existence et les systèmes alimentaires, le PAM aidera les populations vulnérables à mieux anticiper et à absorber les chocs et à s'y adapter, ce qui réduira leur vulnérabilité face à des épisodes récurrents d'insécurité alimentaire et permettra d'atténuer, voire d'éviter, les besoins humanitaires.

18. Dans le cadre de l'activité 3, contribuant directement à l'initiative "25 x 2025 +5" de la CARICOM[5], le PAM mettra en place un ensemble d'activités axées sur la résilience comportant trois volets qui se renforceront mutuellement, conformément au mandat, aux atouts particuliers et au Plan stratégique du PAM. Le premier volet visera à accroître la résilience des ménages et des communautés grâce à diverses activités – filets de sécurité fondés sur des activités productives, acquisition de compétences, création d'actifs et solutions fondées sur la nature – mises en place par l'intermédiaire des systèmes nationaux de protection sociale ou en parallèle de ces systèmes[6]. En partenariat avec la FAO, le deuxième volet visera à aider les acteurs des systèmes alimentaires à accéder aux marchés, aux services financiers et aux acheteurs institutionnels, notamment dans le cadre des programmes de repas scolaires utilisant la production locale; le PAM mettra l'accent sur le renforcement des chaînes d'approvisionnement, la manutention après récolte, la transformation et la sécurité sanitaire des aliments. Le troisième volet contribuera à développer les chaînes d'approvisionnement régionales pour les rendre plus efficaces et à améliorer la connectivité entre les îles afin de réduire les coûts et de faciliter l'accès à une alimentation saine dans un contexte où les marchés sont tributaires des importations.

19. Le ciblage géographique donnera la priorité aux communautés régulièrement exposées aux épisodes d'insécurité alimentaire aiguë les plus sévères, notamment dans les zones fréquemment frappées par des cyclones, telles qu'elles ont été recensées lors de l'enquête sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence dans les Caraïbes. La conception des interventions s'appuiera sur des recherches menées par l'Université des Indes occidentales, et prévoit d'attirer des financements grâce à des propositions d'investissement élaborées avec les institutions régionales.

20. Les priorités transversales que sont la durabilité environnementale, la protection, la responsabilité à l'égard des personnes touchées et l'ancrage local seront prises en compte pendant toute la durée de la mise en œuvre du PSMP. Le PAM plaidera en faveur d'une gestion durable des ressources naturelles et de solutions fondées sur la nature afin de réduire les risques climatiques, et aura recours à des approches participatives et aux mécanismes communautaires de remontée de l'information pour veiller à ce que les interventions restent axées sur l'être humain et répondent aux priorités des communautés. Les partenariats avec les institutions locales, les organisations de la société civile et les acteurs des filières permettront d'améliorer l'ancrage local, renforçant ainsi les capacités et l'appropriation au nouveau local pour garantir des résultats pérennes.

Effet direct 4 du plan stratégique multipays: Les gouvernements et les partenaires se coordonnent mieux et sont mieux à même de répondre aux besoins et de mettre en œuvre des programmes

21. Au titre de l'effet direct 4 du PSMP, le PAM assurera la fourniture d'une assistance technique, la conduite d'activités de renforcement des capacités et la prestation de services à la demande à l'intention des gouvernements, des institutions régionales et des partenaires pour améliorer la conception, la mise en œuvre et l'exécution des programmes. L'appui du PAM se concentrera sur les systèmes de protection sociale réactive face aux chocs, les programmes de repas scolaires, l'action anticipatoire et les mécanismes de financement des risques de catastrophe, afin d'aider les institutions à renforcer leurs capacités pour se préparer aux chocs, y faire faire et s'en remettre.

[5] L'initiative de la CARICOM intitulée "25 x 2025 +5", ou encore "25 x 2030" a pour objectif de réduire de 25 pour cent la facture des importations alimentaires extrarégionales d'ici à 2030. CARICOM. 2025. "Food Security Initiative Expanded, Extended to 2030".

[6] À la Barbade, la superficie des terres cultivées a diminué de 53 pour cent en trente ans. Les terres restantes sont, pour la plupart, peu profondes, acides et pauvres en carbone organique. En outre, les phénomènes météorologiques extrêmes et l'élévation du niveau de la mer devraient accentuer l'érosion et la salinisation des sols.

22. Dans le cadre de l'activité 4, le PAM contribuera à la conception et au renforcement des systèmes de protection sociale réactive face aux chocs et des mécanismes de financement anticipé qui permettront de fournir une assistance rapide avant, pendant et après une crise. Dans le prolongement des investissements considérables que les gouvernements des pays des Caraïbes ont réalisés en faveur de la protection sociale depuis 2020, le PAM mettra à disposition des compétences techniques, des instruments opérationnels et des solutions de financement qui permettront d'améliorer la réactivité et l'efficacité de ces systèmes. Il améliorera également la capacité des pouvoirs publics de concevoir, de financer et de mettre en œuvre leurs propres programmes de repas scolaires, l'accent étant mis sur l'achat de produits alimentaires issus de la production locale, l'intégration avec les systèmes de protection sociale et le suivi des programmes.

23. Au titre de l'activité 5, le PAM fournira des services à la demande visant à améliorer l'efficacité des opérations et des systèmes dans l'ensemble de la région. Ces services portent sur la logistique, la coordination des chaînes d'approvisionnement, la gestion des informations opérationnelles, les données et leur analyse, et d'autres services techniques destinés à aider les gouvernements et les partenaires à mettre en œuvre les opérations d'urgence et les programmes de développement de manière plus efficace et plus efficiente.

24. Les priorités transversales seront intégrées à toutes les activités réalisées au titre de l'effet direct 4. Le PAM favorisera la mise en place de systèmes inclusifs axés sur l'être humain capables d'améliorer l'accès aux programmes de protection sociale et de repas scolaires. L'appui fourni aux institutions gouvernementales, aux organisations régionales et aux partenaires nationaux contribuera à promouvoir l'ancrage local et à développer des capacités durables et des systèmes qui seront pris en charge au niveau national. La mise en œuvre s'appuiera sur des processus solides de suivi, d'évaluation, d'assurances et de gestion des risques qui faciliteront le respect de l'obligation de rendre compte, l'apprentissage et l'analyse des résultats.

Hiérarchisation des priorités

25. Le PAM est parvenu à attirer des financements pluriannuels considérables, qui lui donnent la base nécessaire pour mener ses opérations, que viennent compléter des financements réservés à des projets spécifiques de préparation aux situations d'urgence, d'action anticipatoire et de prestation de services. Une stratégie de mobilisation des ressources mise au point pour diversifier la base des donateurs prévoit notamment d'ouvrir le dialogue avec les institutions financières internationales, le secteur privé et des mécanismes de financement novateurs.

26. Face aux catastrophes, le PAM hiérarchisera ses activités d'appui à partir de données factuelles et d'analyses des besoins, l'objectif étant de maximiser les résultats obtenus pour les populations les plus touchées par l'insécurité alimentaire et les plus vulnérables sur le plan nutritionnel. En cas de déficit de financement, le PAM utilisera les ressources souples pour financer les interventions d'urgence en période de crise, auxquelles il donnera la priorité absolue. Le ciblage effectué au titre de l'effet direct 1 sera progressivement affiné à mesure que de nouvelles informations seront disponibles de façon à passer d'un ciblage par zones immédiatement après les catastrophes soudaines à des approches plus ciblées qui seront éclairées par des évaluations des besoins, des analyses de la sécurité alimentaire, des systèmes de protection sociale et des retours d'information communiqués par les communautés. S'agissant du renforcement de la résilience et des systèmes, il concentrera ses programmes là où les besoins, les risques et la demande des gouvernements sont les plus importants et où des ressources confirmées sont disponibles. Les activités de préparation aux situations d'urgence prévues au titre de l'effet direct 2 du PSMP seront maintenues, car leur importance stratégique au regard de leur coût et le rôle qu'elles jouent dans la réalisation des autres effets directs en font une fonction essentielle.

27. Le PSMP repose sur le principe selon lequel les gouvernements prendront en charge la préparation aux catastrophes et la conduite des interventions, tandis que le PAM fournira un appui opérationnel ciblé là où les systèmes nationaux doivent être renforcés. En conséquence, la priorité sera donnée à l'assistance directe lorsque les capacités nationales seront dépassées par l'ampleur des chocs. Parmi les populations en situation d'insécurité alimentaire, le PAM donnera la priorité aux personnes dont les besoins sont les plus importants, qui sont les plus exposées aux chocs et dont la capacité de réaction est la plus limitée, en particulier les personnes handicapées, les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants de moins de 5 ans et les personnes âgées[7].

Stratégies de transition

28. La pérennité des programmes menés par le PAM dans les Caraïbes a pour condition le renforcement des systèmes nationaux, de façon que les gouvernements puissent planifier, financer et généraliser la gestion des risques de catastrophe, la protection sociale et la sécurité alimentaire sans intervention extérieure. Pour contribuer à la pérennisation des programmes, le PSMP entend ancrer l'assistance technique dans les institutions nationales, étendre le cofinancement avec les gouvernements et les banques de développement, enrichir la base de données factuelles nécessaire à des investissements durables et favoriser l'ancrage local au moyen de partenariats établis avec les gouvernements et la société civile. Les premiers résultats sont prometteurs, s'agissant notamment d'un modèle de financement des risques de catastrophe qui a conduit un gouvernement à envisager la possibilité de préengager une partie de ses primes d'assurance pour venir en aide aux populations touchées. Les progrès réalisés sur la voie de l'autosuffisance institutionnelle seront suivis à l'aide de l'indice de préparation aux chocs et de l'outil *Supply Chain Assessment Navigator*, qui se fondent sur des valeurs de référence définies en accord avec les gouvernements et fixent des critères pour mesurer les capacités institutionnelles et réduire la dépendance à l'égard de l'aide du PAM.

29. Le PSMP favorise en outre l'appropriation institutionnelle à long terme à travers des initiatives telles que la plateforme logistique régionale pour les Caraïbes à la Barbade, qui est appelée à passer progressivement sous la direction de la CDEMA. Un plan de transfert des responsabilités adossé à une stratégie de financement durable sera mis au point. Les modalités de pérennisation diffèrent selon les effets directs. Les besoins en matière d'intervention d'urgence devraient diminuer à mesure que les capacités nationales s'amélioreront, même si le PAM restera un intervenant de dernier recours en cas de choc majeur. Les activités de préparation aux situations d'urgence, de résilience et de renforcement des systèmes sont conçues pour permettre aux gouvernements d'internaliser les instruments, les systèmes et les mécanismes de financement, et les programmes de renforcement de la résilience produiront des données factuelles pour encourager leur adoption à plus grande échelle et attirer les investissements nécessaires. Les principaux risques sont notamment la marge de manœuvre budgétaire limitée, les changements d'orientation des donateurs, et le manque d'investissement dans les activités axées sur la résilience. Pour tenter d'atténuer ces risques, le PAM misera sur la mobilisation des ressources, le dialogue avec les donateurs, et l'accès à des financements novateurs et des possibilités d'investissement.

[7] Le PAM réalise actuellement une analyse axée sur le principe consistant à ne laisser personne de côté, qui permettra d'affiner le ciblage.

ANNEXE I

Aperçu de la ligne de visée du plan stratégique multipays pour les Caraïbes

TABLEAU 1: APERÇU DE LA LIGNE DE VISÉE DU PLAN STRATÉGIQUE MULTIPAYS POUR LES CARAÏBES				
Impact	**Élimination de la faim**			
Domaine d'action privilégié	**Intervention face à une crise**	**Renforcement de la résilience**	**Renforcement de la résilience**	**Renforcement de la résilience**
Effet direct du PSMP	**Effet direct 1 du PSMP:** Les populations touchées ou menacées par une crise sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels avant, pendant et après les chocs.	**Effet direct 2 du PSMP:** D'ici à 2031, les personnes touchées ou menacées par une crise ont accès à des institutions et à des systèmes en mesure d'anticiper les catastrophes et les chocs et d'y faire face.	**Effet direct 3 du PSMP:** D'ici à 2031, les personnes qui connaissent des épisodes récurrents d'insécurité alimentaire aiguë dans les zones les plus exposées aux catastrophes et aux chocs économiques sont plus résilientes.	**Effet direct 4 du PSMP:** Les gouvernements et les partenaires se coordonnent mieux et sont mieux à même de répondre aux besoins et de mettre en œuvre des programmes.
Activité	**Activité 1**: Fournir une assistance alimentaire à dimension nutritionnelle aux populations vulnérables.	**Activité 2:** Soutenir les gouvernements, les institutions régionales et leurs partenaires pour qu'ils soient mieux à même de se préparer aux catastrophes et aux chocs et d'y faire face.	**Activité 3**: Offrir un appui sous la forme d'un ensemble intégré d'activités axées sur la résilience aux acteurs des systèmes alimentaires et aux ménages et communautés vulnérables qui sont ciblés.	**Activité 4:** Fournir une assistance technique et un appui en matière d'élaboration des politiques aux gouvernements et aux institutions régionales pour renforcer les systèmes de protection sociale et les programmes de repas scolaires.
				Activité 5: Fournir des services à la demande et d'autres services aux partenaires afin de rendre les opérations et les systèmes plus efficaces et efficients.

ANNEXE II

Budget du portefeuille de pays établi compte tenu des besoins et ventilation des coûts par effet direct du plan stratégique multipays (*en dollars*)

TABLEAU 2: BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS ÉTABLI COMPTE TENU DES BESOINS (*en dollars*)							
Effet direct du PSMP	**Activité**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**2031**	**Total**
1	1	7 835 345	7 831 913	7 843 252	8 009 066	7 968 527	**39 488 102**
2	2	6 354 229	6 495 233	6 596 775	6 830 884	6 342 988	**32 620 109**
3	3	1 255 618	1 281 920	1 285 399	1 314 304	1 256 812	**6 394 053**
4	4	2 442 381	2 434 412	2 473 561	2 562 430	2 320 960	**12 233 743**
	5	189 153	55 811	55 399	56 061	55 864	**412 288**
Total		**18 076 726**	**18 099 288**	**18 254 386**	**18 772 745**	**17 945 151**	**91 148 296**

TABLEAU 3: VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE MULTIPAYS (*en dollars*)					
	Effet direct stratégique 1 du PAM	**Effet direct stratégique 1 du PAM**	**Effet direct stratégique 2 du PAM**	**Effet direct stratégique 3 du PAM**	**Total**
	Effet direct 1 du PSMP	**Effet direct 2 du PSMP**	**Effet direct 3 du PSMP**	**Effet direct 4 du PSMP**	
Domaine d'action privilégié	**Intervention face à une crise**	**Renforcement de la résilience**	**Renforcement de la résilience**	**Renforcement de la résilience**	
Transferts	27 625 008	13 448 287	4 739 940	6 528 055	**52 341 291**
Mise en œuvre	3 696 480	12 424 668	331 685	3 525 054	**19 977 887**
Coûts d'appui directs	5 756 542	4 756 254	932 180	1 846 262	**13 291 239**
Total partiel	**37 078 030**	**30 629 210**	**6 003 806**	**11 899 371**	**85 610 418**
Coûts d'appui indirects	2 410 072	1 990 899	390 247	746 660	**5 537 878**
Total	**39 488 102**	**32 620 109**	**6 394 053**	**12 646 032**	**91 148 296**

ANNEXE III

Nombre de bénéficiaires par année

TABLEAU 4: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR ANNÉE						
	2027	**2028**	**2029**	**2030**	**2031**	**Total**
Total (hors chevauchement)	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000	**190 000**

ANNEXE IV

Suivi, évaluation, données factuelles et gestion des risques

Données factuelles sur lesquelles repose le présent plan stratégique multipays

1. **Données factuelles:** L'évaluation indépendante du PSMP pour 2022-2026 a confirmé les atouts particuliers dont dispose le PAM en matière de protection sociale réactive face aux chocs, de financement des risques de catastrophe et de production de données sur la sécurité alimentaire, et a mis en évidence la solide contribution qu'il apportait au renforcement de ces domaines, en instaurant notamment des liens novateurs entre les systèmes de protection sociale et les mécanismes de financement des risques.

 - **Suite donnée dans la conception du PSMP:** Fort de ces acquis, le PAM continuera de développer l'action anticipatoire et les initiatives en matière d'alerte rapide, d'aider les gouvernements à intégrer la protection sociale et le financement des risques de catastrophe et de renforcer les systèmes régionaux d'information sur la sécurité alimentaire.

2. **Données factuelles:** Il est ressorti de l'évaluation que la structure multipays du bureau du PAM, qui s'appuie sur une plateforme régionale et dispose d'effectifs dans plusieurs pays, permettait au PAM de se positionner à l'échelle de la région comme un partenaire pour l'assistance technique, le plaidoyer et les interventions d'urgence et de collaborer à la fois avec les institutions régionales et les gouvernements des pays où il opérait, notamment pour mettre en œuvre des interventions coordonnées dans plusieurs pays.

 - **Suite donnée dans la conception du PSMP**: Le PSMP s'appuie sur le modèle multipays et tire parti de la présence régionale du PAM pour maintenir une collaboration technique avec les institutions régionales tout en fournissant un appui adapté aux pays et en intervenant rapidement dans plusieurs pays simultanément lorsque les capacités nationales sont dépassées par une crise.

3. **Données factuelles:** L'évaluation a fait apparaître que, malgré de solides avancées, les activités de renforcement des capacités ne prévoyaient pas de parcours de progression, d'étapes de transition ni d'indicateurs de progrès institutionnels clairement définis. Il a été recommandé d'élaborer des plans de renforcement des capacités propres à chaque pays, et de renforcer les dispositifs en matière de suivi, d'apprentissage et d'obligation de rendre compte pour mieux suivre les résultats institutionnels et la pérennité de l'action menée.

 - **Suite donnée dans la conception du PSMP**: Le PSMP suit une approche plus structurée du renforcement des capacités qui précise les parcours de progression propres à chaque pays, définit clairement les étapes institutionnelles et prévoit le renforcement des systèmes de suivi, dont l'indice de préparation aux chocs et l'outil *Supply Chain Assessment Navigator*, qui indiquent les valeurs de référence établies en accord avec les gouvernements pour suivre les progrès institutionnels.

4. **Données factuelles:** L'évaluation a relevé que le PAM n'avait pas encore défini suffisamment clairement le rôle stratégique qu'il pouvait jouer dans la transformation des systèmes alimentaires et les programmes en milieu scolaire, malgré une demande accrue des gouvernements et la vulnérabilité de la région face à la dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires et aux perturbations des chaînes d'approvisionnement. Il a été a recommandé que le PAM joue un rôle de catalyseur qui soit bien défini et tire parti de ses atouts particuliers dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence, des chaînes d'approvisionnement et de l'analyse de la sécurité alimentaire.

- **Suite donnée dans la conception du PSMP**: Pour renforcer l'engagement du PAM en faveur de systèmes alimentaires résilients, le PSMP se concentre sur l'amélioration des chaînes d'approvisionnement, les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires capables de résister face aux chocs, en collaboration étroite avec les gouvernements, la CARICOM, les institutions financières internationales et des partenaires dans les domaines techniques.

5. **Données factuelles:** Il est ressorti de l'évaluation que la nutrition, l'inclusion sociale et la durabilité environnementale n'étaient pas systématiquement prises en compte et faisaient souvent l'objet d'initiatives ponctuelles. Il a été recommandé d'institutionnaliser ces priorités transversales au moyen de stratégies spécifiques assorties d'objectifs mesurables.

 - **Suite donnée dans la conception du PSMP**: L'inclusion sociale, la nutrition et la durabilité environnementale sont intégrées dans l'ensemble des effets directs du PSMP. Les priorités transversales sont précisées pour chacune des activités, et s'accompagnent de mesures spécifiques et d'indicateurs mesurables visant à obtenir des résultats équitables et durables au profit des populations vulnérables.

Modalités de suivi, d'évaluation et de production de données factuelles

6. Le PAM mettra en œuvre un système complet de suivi, d'examen et d'évaluation en faveur d'une gestion adaptative tout au long du PSMP, conformément aux normes de l'organisation et au cadre de résultats institutionnels pour 2026-2029. L'approche adoptée sera axée sur l'être humain et intersectionnelle; et comprendra la collecte ainsi que l'analyse systématiques des données et leur ventilation par critère de vulnérabilité. Au nombre des activités de suivi figureront le suivi des produits et des effets directs, le suivi des processus, les enquêtes de satisfaction réalisées auprès des usagers, l'analyse des remontées d'information provenant des communautés et le suivi sur site fondé sur les risques. Les résultats feront l'objet d'un examen qui permettra de déterminer les blocages, les risques et les possibilités d'ajustement, et les problèmes seront remontés aux échelons supérieurs via les mécanismes établis pour que les mesures nécessaires soient prises en temps voulu. Le développement des capacités institutionnelles fera l'objet d'un suivi à l'aide de dispositifs fondés sur l'Indice de préparation aux chocs et l'outil *Supply Chain Assessment Navigator*, qui indiquent les valeurs de référence établies avec les gouvernements, déterminent les priorités relatives au renforcement des systèmes et mesurent les progrès obtenus en matière de préparation institutionnelle. Les résultats seront présentés dans les rapports annuels par pays établis par le PAM.

7. Le suivi sera effectué par le PAM et les partenaires coopérants, la priorité étant accordée aux activités conjointes de suivi, d'évaluation et d'examen pour renforcer la cohérence et l'appropriation, et pour améliorer le suivi des indicateurs du PSMP ainsi que du plan-cadre plurinational. Le suivi à distance pourra être utilisé pour remédier à des problèmes d'accès et de capacités et à des risques fiduciaires tout en contribuant au développement de systèmes nationaux de suivi pérennes. Une évaluation décentralisée sera réalisée à la demande du PAM au cours de la deuxième année de mise en œuvre du PSMP, suivie par un examen à mi-parcours, puis par une dernière évaluation centralisée la quatrième année. Les constatations, recoupées avec les informations fournies par les communautés, serviront à ajuster les programmes ainsi qu'à guider les activités d'apprentissage, la gestion des risques et l'action de sensibilisation et les investissements futurs. Le recours à une approche de participation inclusive et à des mécanismes de remontée de l'information accessibles permettra en outre de renforcer la responsabilité à l'égard des personnes touchées.

Mesures de gestion et d'atténuation des risques

8. Le principal risque stratégique auquel se heurte la mise en œuvre du PSMP réside dans la fréquence et la gravité accrues des chocs, notamment des cyclones, qui peuvent toucher simultanément plusieurs pays dont les capacités d'intervention risquent alors d'être rapidement débordées. Le PAM atténuera ce risque grâce à la plateforme logistique régionale pour les Caraïbes, qui bénéficie d'un réseau de stocks prépositionnés, de mécanismes d'action anticipatoire et d'une approche calibrée de la planification des ressources permettant une montée en puissance opérationnelle rapide tout en maintenant des engagements réalistes.

9. Les risques opérationnels découlent de la complexité de l'environnement opérationnel plurinational – diversité des capacités nationales, effectifs du PAM limités dans certains pays, retards dans la conclusion des accords avec les gouvernements, et problèmes liés aux chaînes d'approvisionnement comme l'irrégularité du transport maritime et le manque d'infrastructure. Pour atténuer ces risques, le PAM collaborera régulièrement avec ses homologues gouvernementaux, passera des accords normalisés de partenariat et de coopération, établira des plans d'exécution propres à chaque pays, renforcera les partenariats et prendra des dispositions logistiques spécifiques. Il maintiendra en outre des mesures de protection efficaces pour prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles et lui permettre de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard des personnes touchées.

10. Les risques financiers résultent de l'instabilité persistante des cours mondiaux des carburants et du transport maritime, susceptible d'entraîner une hausse du prix des importations de produits alimentaires et du coût de l'assistance. Le PAM suivra de près l'évolution du marché et ajustera, le cas échéant, ses stratégies d'achat, ses plans opérationnels et ses modalités d'assistance afin de préserver le rapport coût-efficacité et la continuité de ses opérations.

ANNEXE V

Liens vers les ressources techniques et connexes

De plus amples renseignements relatifs aux opérations et aux budgets peuvent être consultés sur le portail de données sur les PSP[1].

[1] Conformément à la "politique en matière de plans stratégiques de pays", approuvée par le Conseil d'administration (WFP/EB.2/2016/4-C/1/Rev.1)

Listes des sigles utilisés dans le présent document

CARICOM	Communauté des Caraïbes
CDEMA	Agence caraïbe pour les secours d'urgence en cas de catastrophe naturelle
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
PSMP	plan stratégique multipays